
Compostage collectif - Quartier Marc Seguin

Commune de Sainte Savine

1, Rue Lamoricière
Mairie
10300 Sainte-Savine

[Voir le site internet](#)

Vincent Parent

parent.v@ste-savine.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La partie fermentescible des ordures ménagères représente un poids important dans les conteneurs. Depuis 2005 la Mairie de Sainte Savine propose une aide à l'achat de composteurs pour les maisons individuelles. Suite au succès de cette action, la Mairie a décidé d'étendre cette pratique aux immeubles collectifs qui en font la demande.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire la part fermentescible présente dans les ordures ménagères résiduelles
- Valoriser le compost réalisé dans les massifs communaux
- Créer et entretenir une dynamique d'échange autour de la culture des jardins et des balcons, par la mise à disposition du compost réalisé par les habitants d'un quartier pour les habitants de ce quartier.

Résultats quantitatifs

6 composteurs de 300 litres ont été installés par couple dans 3 sites sur le quartier Marc Seguin en août 2009. Ce quartier comprend environ 100 logements pour 300 habitants. Une campagne de communication a été réalisée pour le lancement de ces composteurs.

Au bout d'1 an de mise en œuvre, environ 700 kg de compost ont été récoltés, soit l'équivalent de 1,5 tonnes de déchets déposés. 300 kg de compost ont été récupérés par les habitants du quartier pour leur usage personnel et 400 kg par les services des espaces verts municipaux.

Résultats qualitatifs

Une distribution de compost a été réalisée sous la forme d'un évènement de quartier en septembre 2010. Une trentaine d'habitants ont participé à cette distribution.

Le compost obtenu était globalement de qualité, avec seulement 2 erreurs de tri dans les composteurs (1 sac plastique et 1 boîte de conserve).

MISE EN OEUVRE

Planning

Août 2009 : installation des composteurs sur le quartier Marc Seguin en partenariat avec le bailleur (ICF Est) + communication sur le quartier.

Août 2009 - septembre 2010 : visite tous les 2 mois des composteurs par les services municipaux pour les aérer et observer leur évolution (ce volet doit être transféré aux guides composteurs en 2011).

Septembre 2010 : récolte du compost.

Septembre 2010 - septembre 2011 : les composteurs continuent de recevoir les déchets putrescibles des habitants du quartier. Une fête est prévue fin septembre pour distribuer le compost réalisé.

Moyens humains

Surveillance du compost 6 fois par an par un agent (service développement durable de la commune) ou un bénévole (habitant du quartier = guide composteur)

3 ou 4 personnes pour la distribution du compost (services des espaces verts et du développement durable)

Participation des services techniques municipaux et du service des espaces verts

Participation du gardien du quartier (ICF)

Le gardien du quartier et 3 habitants ont été formés au compostage, au conseil des habitants et à la maintenance des sites par le service développement durable. Ils sont devenus les référents du quartier et sont susceptibles de conseiller les usagers des composteurs et de faire remonter des informations à la Mairie.

Moyens financiers

Achat des composteurs : 240 €

Signalétique : 100€

Communication annuelle : 50 €

Bêches (fournies aux guides composteurs) : 50€

Moyens techniques

Participation des services techniques municipaux et du service des espaces verts

Participation du gardien du quartier (ICF)

Partenaires mobilisés

ICF Nord-Est (le Bailleur)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

En 2011, 2 autres sites ont été équipés de composteurs collectifs, avec le même succès rencontré (partenariat avec le bailleur Mon Logis).

Dans la continuité, la ville de Troyes a lancé le même type d'opération.

Difficultés rencontrées

Première opération de ce type en région Champagne-Ardenne.

Recommandations éventuelles

- Ne pas obliger les gens à composter, mais proposer une démarche volontaire : les erreurs de tri disparaissent alors naturellement car la population est motivée par ce qu'elle fait. Éventuellement proposer des contenants type "bioseaux" pour la collecte des biodéchets dans les immeubles.
- Trouver un endroit accessible facilement, sur le trajet naturel des habitants et éloigné des fenêtres pour minimiser les nuisances olfactives et les nuisances liées aux mouches du vinaigre en fin d'été (drosophiles).

- Dans les collectifs dédiés à la location, il est important de sensibiliser les habitants à leur arrivée dans les appartements. Le rôle du bailleur est alors très important pour cette première sensibilisation.
-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | OPERATION PILOTE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON

antoine.chiron@ademe.fr

Direction régionale Grand Est